



Pendant les travaux d'aménagement

Le conseil départemental a confié les travaux à la SPL des ports de la Manche par délégation de maîtrise d'ouvrage.

Les travaux de terrassement ont déjà commencé. Afin d'en limiter l'impact écologique, ces travaux ont lieu à l'automne et **uniquement à marée basse**. En effet, l'entreprise aura l'opportunité de travailler sur une durée de 5 heures autour de la marée basse (2h30 avant et 2h30 après l'heure de basse-mer).

C'est pourquoi, en fonction du calendrier des marées, des engins seront amenés à circuler de nuit dans le chenal du port et sur l'estran, à compter de ce lundi 21 octobre jusqu'à fin janvier.

Comme indiqué sur le plan de circulation des engins ci-dessous, **les véhicules n'emprunteront pas les voies publiques.**

La prochaine phase de travaux débutera au mois de janvier, le conseil départemental de la Manche vous en tiendra informés.

PLAN DE CIRCULATION DES ENGIN



TRAVAUX DU PORT DE BARNEVILLE-CARTERET

LE DÉPARTEMENT VOUS INFORME



INFO N°1
OCTOBRE
2019

Dans le cadre de son plan nautique, tourné vers la mer et l'aménagement du littoral, le conseil départemental de la Manche a souhaité étendre le bassin à flot du port de Barneville-Carteret.

UN PROJET RAISONNÉ, TOURNÉ VERS L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Ce projet, largement plébiscité lors de l'enquête publique, est un véritable atout de développement pour Barneville-Carteret ; il reste toutefois raisonnable tant du point de vue du nombre de nouvelles places créées, que de la prise en compte de l'environnement du port :

- 700 places sur ponton au total
- Mise à l'abri de la flottille de pêche
- Un bassin toujours en eau pour les activités du pôle nautique
- La création d'un reposoir pour les oiseaux migrateurs dans le havre
- Des aménagements pour la faune du havre
- Le réemploi de tous les matériaux extraits.

Le port de Barneville-Carteret en juillet 2020

Ponton visiteur grande plaisance

+ 339 places sur ponton

Ancien seuil arasé

Ponton brise clapot

Ponton multi-activité et pêche

Nouveau bassin permanent de 13ha

Nouveau seuil à porte abattante

